



Office Burundais des Recettes

"Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi"

COMMISSARIAT GENERAL

Bujumbura, le 25/11/2021

N/REF : 540/92/CG/01/...../P.M/2021

4648

COMMUNIQUE AU PUBLIC

L'Office Burundais des Recettes porte à la connaissance des opérateurs économiques, des agences en douanes et de tous les usagers des services du Commissariat des Douanes et Accises qui souhaitent suivre le processus de dédouanement de leurs marchandises qu'ils peuvent avoir les informations sur les étapes essentielles dudit processus via leurs emails.

Les principales informations disponibles concernent l'enregistrement de la déclaration (transmission du dossier à la douane), la fin du processus de vérification après les redressements éventuels, le paiement des droits et taxes et la clôture de la déclaration.

Ainsi, il est demandé à quiconque voudrait avoir ces informations, de communiquer par email de la Direction des Programmes et Suivi du Commissariat des Douanes et Accises située au quatrième étage de l'Immeuble Virago, Avenue de la Tanzanie. Les demandes sont adressées aux emails suivants : felix.nkurunziza@obr.gov.bi ou gilbert.nizigama@obr.gov.bi.


LE COMMISSAIRE GENERAL
MUNYESHONGORE